



AYRSHIRE CANADA

Assemblée générale annuelle
v i r t u e l l e 2 0 2 1

JEUDI 10 MARS 2022

V i r t u a l 2 0 2 1
General annual meeting

THURSDAY, MARCH 10TH, 2022



AYRSHIRE CANADA



AYRSHIRE QUÉBEC

Événements Ayrshire

Ayrshire Québec et Ayrshire Canada sont heureux de vous inviter aux divers événements virtuels de leur congrès annuel.

Ayrshire Canada and Ayrshire Québec are pleased to invite you to the various virtual events of their annual convention.

Mars MARCH

Jeudi 3 mars | Thursday, March 3rd

12 h 30 : Assemblée générale annuelle virtuelle de la Société Ayrshire du Québec
Via la plateforme Zoom :
ID de réunion : 899 9189 5157
– mot de passe : 659552

12:30 p.m.: Ayrshire Québec Annual general meeting
Through the zoom platform :
Meeting ID : 899 9189 5157– Password: 659552

Mardi 8 mars | Tuesday, March 8th

12 h 30 : Dévoilement virtuel de la Ayrshire de rêve 2021
Facebook Live de la Société Ayrshire du Québec et d'Ayrshire Canada

12:30 p.m.: Virtual Unveiling of the 2021 Dream Ayrshire
Facebook Live of Ayrshire du Québec and Ayrshire Canada



Jeudi 10 mars | Thursday, March 10th

12 h 30 : Assemblée générale annuelle virtuelle Ayrshire Canada
Via la plateforme Zoom :
ID de réunion : 850 6712 2131
– mot de passe : 828860

12:30 p.m.: Ayrshire Canada Annual general meeting
Through the zoom platform :
Meeting ID : 850 6712 2131– Password: 828860

Mardi 15 mars | Tuesday, March 15th

12 h 30 : Dévoilement virtuel des meilleurs troupeaux Ayrshire en production et en conformation
Facebook Live de la Société Ayrshire du Québec et d'Ayrshire Canada

12:30 p.m.: Virtual unveiling of the best Ayrshire herds in production and conformation
Facebook Live of Ayrshire du Québec and Ayrshire Canada

Présenté par | Presented by:



Jeudi 17 mars | Thursday, March 17th

12 h 30 : Dévoilement virtuel des meilleures vaches Ayrshire en production et en conformation
Facebook Live de la Société Ayrshire du Québec et d'Ayrshire Canada

12:30 p.m.: Virtual unveiling of the best Ayrshire cows in production and conformation
Facebook Live of Ayrshire du Québec and Ayrshire Canada

Présenté par | Presented by:



Mardi 22 mars | Tuesday, March 22th

12 h 30 : Dévoilement virtuel des gagnants All-Canadienne et Tout-Québec
Facebook Live de la Société Ayrshire du Québec et d'Ayrshire Canada

12:30 p.m.: Virtual unveiling of the All-Canadian and Tout-Québec winners
Facebook Live of Ayrshire du Québec and Ayrshire Canada

Présenté par | Presented by:



Jeudi 24 mars | Thursday, March 24th

12 h 30 : Diffusion des vidéos présentant les quatre Maîtres-éleveurs
Facebook Live de la Société Ayrshire du Québec et d'Ayrshire Canada

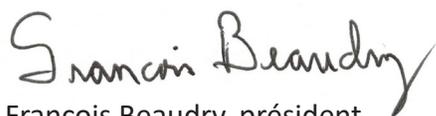
12:30 p.m.: Presentation of the videos introducing the four 2021 Master breeders
Facebook Live of Ayrshire du Québec and Ayrshire Canada



Avis de convocation Assemblées générales annuelles

Mme Caroline Couture, présidente de la Société Ayrshire du Québec ainsi que M. François Beaudry, président de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada vous convient cordialement aux assemblées générales annuelles virtuelles de leur association, lesquelles se tiendront respectivement à 12 h 30, les 3 et 10 mars 2022 via la plateforme Zoom.

En plus d'être l'instance décisionnelle des membres, ces assemblées sont l'occasion pour vous de prendre connaissance des résultats financiers des associations, de leurs réalisations ainsi que des projets à venir. Au plaisir de vous y rencontrer!



François Beaudry, président
Ayrshire Canada



Caroline Couture, présidente
Société Ayrshire du Québec

Horaire

Assemblée générale annuelle virtuelle

Société Ayrshire du Québec

Jeudi 3 mars – 12 h 30

Zoom: <https://zoom.us/j/89991895157?pwd=OUhXN1NZK2hPR3pqMEtTT3BmQW84QT09>

ID de réunion : 899 9189 5157 - Code secret : 659552

Ayrshire Canada

Jeudi 10 mars – 12 h 30

Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/85067122131?pwd=UfCvVW5QelZSVFczMjFVS2wrbERqdz09>

ID de réunion : 850 6712 2131 - Code secret : 828860

Vous trouverez tous les documents relatifs aux assemblées générales annuelles et plus d'informations aux :

<https://ayrshire-canada.com/> et <https://ayrshirequebec.com/>

Participez aussi à l'ensemble de nos événements virtuels qui auront lieu en Facebook Live.

Mardi 8 mars – 12 h 30 Dévoilement virtuel de la Ayrshire de rêve 2021

Mardi 15 mars – 12 h 30 Dévoilement virtuel des meilleurs troupeaux Ayrshire en production et en conformation

Jeudi 17 mars – 12 h 30 Dévoilement virtuel des meilleures vaches Ayrshire en production et en conformation

Mardi 22 mars – 12 h 30 Dévoilement virtuel des gagnants All-Canadienne et Tout-Québec

Jeudi 24 mars – 12 h 30 Diffusion des vidéos présentant les quatre Maîtres-éleveurs 2021

Projet d'ordre du jour

1. Appel à l'ordre
2. Identification des membres
3. Nomination des scrutateurs
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020, tenue le 11 mars 2021
6. Affaires découlant du procès-verbal
7. Rapport du président
8. Rapport du directeur général
9. Rapports du comité amélioration de la race
10. Finances
 - Rapport de l'Auditeur
 - Rapport financier
11. Nomination de l'Auditeur (trice) pour 2022
12. Résolutions
13. Correspondance
14. Nominations des juges de la Royale et Suprême laitier 2023
15. Nouvelles affaires
16. Levée de la réunion

Liste des membres des comités 2021-2022

Conseil d'administration

Section Est

François Beaudry, Président
Ayrshire Québec

Anthony Bilodeau, Ayrshire Québec

Caroline Couture, Comité exécutif
Ayrshire Québec

Claude Larocque, Ayrshire Québec

Jessie Rioux, Ayrshire Québec

Mary-Ellen Trueman, Comité exécutif
Provinces de l'Atlantique

Section Ouest

Eleanor Robinson, Vice-présidente,
Ayrshire Ontario

Oliver Balme, Comité exécutif
Provinces de l'Ouest.

John Ahrens, Ayrshire Ontario.

Comité amélioration de la race

Guillaume Brillant (président), Qc

Alexandre Larocque, Qc

Andrew Shufelt, Qc

Cynthia Daoust, Ont.

Glen Powell, Ont.

Guy Sim, C.-B.

Lindsay Greenough, N.-É.

Mario Lacerte, Qc

Pascal Morneau, Qc

Philippe Grandjean, Qc

Rachel MacFarlane, Qc

Todd Visser, Ont.

Siège social

Directeur général

Michel Boudreault

Services aux membres / registraire

Jerry Sumbler

Janine Eygenraam

Conseiller national et Éditeur à la Revue Ayrshire

Yves Charpentier

Éditrice à la Revue Ayrshire et conseillère externe

France Lemieux

Média sociaux et photographe

Félix Carignan

Administration, service externe

Patricia Normandin

Angèle Hébert

Cathy Duquet

Lucie Lecomte

Personnalité de l'année

2010 Martin Duclos

2011 Jonathan Lemay

2012 Garnet Schellen

2013 Henri Hofer

2014 Bruno Soucy

2015 Peter Rossiter

2016 Jean-François Simard

2017 François Beaudry

2018 Cynthia Daoust

2019 Joannie Bilodeau

Présidents de l'Association

2000 Marcellin Therrien

2001 William D. Hampson

2002 Normand Marcotte

2003 Alex Cumming

2004 Grant Roy

2005 Grant Roy

2006 Marcellin Therrien

2007 Marcellin Therrien

2008 Henri Hofer

2009 Henri Hofer

2010 Andrew Shufelt

2011 Andrew Shufelt

2012 Henri Hofer

2013 Jean-Philippe Daunais

2014 Jean-Philippe Daunais

2015 François Beaudry

2016 François Beaudry

2017 Mario Lacerte

2018 Mario Lacerte

2019 Mary-Ellen Trueman

2020 Mary-Ellen Trueman

2021 François Beaudry

Membres Honoraire à vie

2010 Norman Boswall

2011 Jean-Guy Faucher

2012 Allan Barr

2012 James Cotton

2013 William D. Hampson

2013 Elmer W. Stewart

2014 Marcellin Therrien

2015 Frank Waterston

2015 Georges-Aimé Lavoie

2015 Anne Spaul

2016 Harris Shufelt

2017 Dana Greenough

2018 Guy Sim

2019 Philippe Marcoux



ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Assemblée générale annuelle

Jeudi 11 mars 2021 – 12 h 30
Webinaire – Zoom

Procès-verbal

Présents :

Mary Ellen Trueman (présidente), John Ahrens, Oliver Balme, François Beaudry, Anthony Bilodeau, Caroline Couture, Mario Lacerte, Jessie Rioux, Eleanor Robinson, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Secrétaire :
Lucie Lecomte.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mary Ellen Trueman, présidente, déclare la séance ouverte à 12 h 55 et souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie Eleanor Robinson d'avoir présidé l'AGA 2020.

2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

Mary Ellen Trueman demande de vérifier le nombre de membres participant à la visioconférence. Ayant identifié plus de 25 membres participants, elle déclare l'assemblée générale annuelle dûment constituée.

Andrew Shufelt / François Beaudry propose et appuie l'ouverture de l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE
2021-0311-001

3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

En raison de la situation actuelle et de la présentation virtuelle de l'AGA, Mary Ellen Trueman propose de

nommer Patricia Normandin et Michel Boudreault comme scrutatrice et scrutateur.

Mario Lacerte / Claude Larocque propose et appuie Patricia Normandin et Michel Boudreault comme scrutatrice et scrutateur.

ADOPTÉE
2021-0311-002

Les personnes nommées acceptent.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mary Ellen Trueman procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Point ajouté : À compter de 13 h, on demande d'observer une minute de silence en hommage aux personnes qui ont succombé au virus de la COVID-19 depuis le début de la pandémie.

Oliver Balme / Yan Rioux propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE
2021-0311-003

Mary Ellen remercie les participants pour la période de silence.

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 28 FÉVRIER 2020

Mary Ellen Trueman présente les points saillants du procès-verbal. (Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions. Aucune question.
On demande le vote.

Mario Lacerte / Claude Larocque propose et appuie que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 février 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-004

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait le suivi des résolutions adoptées lors de l'AGA du 28 février 2020. (Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

7.0 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mary Ellen Trueman présente un résumé de son rapport inclus dans le rapport annuel à la page 12. (Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

Elle désire remercier Michel Boudreault pour le travail accompli au cours de cette année assez exceptionnelle.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

John Ahrens / Yan Rioux propose et appuie le rapport de la présidente tel que présenté.

ADOPTÉE
2021-0311-005

8.0 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault présente un résumé de son rapport inclus dans le rapport annuel à la page 13. (Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions.

On demande des précisions sur les nouveaux locataires dans les locaux de l'Association : coopérative de travailleurs qui offre des services à domicile aux personnes âgées (entretien ménager, soins personnels, etc.). Occupation complète (rez-de-chaussée et sous-sol). Location depuis le 1er octobre = 3 mois de perte de revenu de loyer.

Pas d'autres questions.

Oliver Balme / Claude Larocque propose et appuie le rapport du directeur général tel que présenté.

ADOPTÉE
2021-0311-006

Remerciement aux commanditaires : Sollio Agriculture, commanditaire des prix de production et de conformation, et le Ciaq, commanditaire de l'Ayrshire de rêve.

9.0 RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Au nom du président Andrew Shufelt, Yves Charpentier présente les points saillants du rapport du comité d'amélioration de la race présenté à la page 14 du rapport annuel. (Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

Yves Charpentier désire remercier Andrew Shufelt pour les années données à l'Association et souhaite la bienvenue au nouveau président, Guillaume Brillant. Il remercie également Thierry Laberge pour son dévouement et son travail pour notre race ainsi que les membres du comité d'amélioration de la race pour leur dévouement et leur collaboration.

On demande s'il y a des questions.

Mary Ellen Trueman souligne qu'il est important de poursuivre dans l'éducation des autres associations à l'international afin de développer et de partager une base de données commune pour l'amélioration génomique de notre race.

Brian Van Doormaal remercie Eleanor Robinson de représenter la race Ayrshire dans le cadre du comité du GEB. Aussi, il souligne que nous continuerons à travailler ensemble sur les points cités par Yves pour l'amélioration de la race et qu'il est heureux de poursuivre cette belle collaboration.

Eleanor Robinson / Keesha Ness propose et appuie le rapport du comité d'amélioration de la race tel que présenté.

ADOPTÉE
2021-0311-007



10.0 FINANCES

Présentation des partenaires et invités

On souligne la présence des membres et on les remercie de participer à notre AGA.

Valérie Tremblay, Holstein Québec
Alain Blanchette, Semex & EastGen
Brad Sayles, Semex
Brian Van Doormaal, Lactanet
Jean Brisson, Lactanet
Jeff Gunn, Lactanet
Pascal Lemire, Holstein Canada
Vincent Landry, Holstein Canada
Thierry Laberge, Semex

Michel Boudreault présente les rapports financiers.

Rapport de l'auditeur. Pages 15 à 27 du rapport annuel.

Rapports financiers non audités.

(Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

Caroline Couture / Yan Rioux propose et appuie les états financiers et le rapport des auditeurs tels que présentés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-008

11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR OU DE L'AUDITRICE POUR 2021

Avant d'entamer ce point, on demande d'effectuer un essai du système de votation. On explique la procédure aux membres qui devront voter.

Mary Ellen Trueman souligne que le conseil d'administration recommande de poursuivre avec la firme comptable KPMG, sous réserve des coûts pour le travail en 2021. On demande s'il y a d'autres suggestions. Aucune suggestion et aucune objection.

Claude Larocque / Caroline Couture propose et appuie la firme KPMG, pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2021.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-009

12.0 CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

À moins d'objection des membres, il n'y aura pas lecture des règlements actuels. Aucune objection.

Article 27 : Transfert de propriété. (Consulter le document annexé pour plus de détails – présentation faite lors de l'AGA.)

Lecture par Mary Ellen Trueman des raisons et des propositions de modification.

Raisons de la demande de ce changement :

- Le registraire reçoit des demandes des membres afin de pouvoir faire des transferts d'animaux sans faire parvenir de document écrit par la poste et sans retourner les certificats d'enregistrement originaux.
- Faciliter la compréhension et alléger le règlement.
- Passer à un règlement qui comprend une procédure électronique.
- Les procédures d'application du règlement n'ont pas à être inscrites dans le règlement. Nous n'avons qu'à les inscrire dans le guide des procédures, qui existe déjà.
- Les procédures devront être mises à jour régulièrement pour s'assurer qu'elles sont fonctionnelles et qu'elles respectent le règlement.
- De cette façon, nous n'aurions pas besoin de changer le règlement à cause d'une nouvelle technologie.

Proposition de modification

27.1 Dès la vente d'un animal inscrit au livre généalogique, il appartient au vendeur de déclarer la vente et/ou de s'assurer qu'un certificat dûment transféré, émis par l'Association, est fourni à l'acheteur. Le vendeur doit amorcer la transaction par la déclaration du transfert

à l'Association, selon une méthode approuvée, et veiller à ce que des dispositions soient prises pour le paiement des frais exigés.

27.1.2 Dans le cas où l'acheteur et le vendeur s'entendent pour que leur accord de vente annule le protocole susmentionné, les parties peuvent établir entre elles la responsabilité du paiement des frais et de la déclaration du transfert. Une preuve de l'entente acheteur-vendeur devra être présentée au registraire sur demande.

27.2 Tout transfert de propriété d'un animal inscrit au livre généalogique qui est déclaré à l'Association sera enregistré.

Discussion : aucune discussion.

Mario Lacerte / Andrew Shufelt propose et appuie la proposition de modification de l'article 27 aux règlements administratifs.

On demande le vote. On précise que le vote devra être accepté par plus des 2/3 des membres présents. Résultat : 23 membres sur 26 ont voté.

ADOPTÉE PAR PLUS DES 2/3 DES MEMBRES PRÉSENTS
2021-0311-010

13.0 RÉSOLUTIONS

Aucune résolution. On demande s'il y a des résolutions venant de l'auditoire. On repose la question trois fois. Aucune résolution venant de l'auditoire.

14.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Les invités prennent la parole :

Brian Van Doormaal, Lactanet

- Tendances qui ont un impact sur notre industrie, qui sont significatives et qui affectent toutes les races.
- Tests génomiques en croissance en général, mais pas autant chez la race Ayrshire.

- Système robotique : de plus en plus de fermes au pays vont vers les robots de traite. Nous devons nous adapter à cette tendance qui évolue rapidement.
- Lactanet nouveau système eDHI : données prises à la ferme sans la visiter. Les données proviennent de capteurs (composantes protéiniques).
- Ces données de capteurs sont très utiles pour notre industrie, mais elles doivent être traitées de façon différente. Seulement, les données de lait sont publiables. Explication sur le nouveau logiciel Compass : outil gratuit pour les éleveurs offert en ligne.
- Nouveau processus de résolutions : pas de réunion régulière, processus virtuel qui continuera après la COVID-19. Les éleveurs peuvent soumettre des résolutions de façon virtuelle. Des résolutions ont déjà été soumises et elles seront affichées en ligne avant le 22 mars. Une présentation des résolutions sera faite le 31 mars; elles seront accessibles en ligne. Brian poursuit en donnant d'autres informations sur la façon de procéder et le déroulement du vote (façon progressive d'écouter les fermiers partout au pays, formations offertes, etc.).
- Le nouveau site Lactanet sera un site combiné où toutes les informations seront au même endroit (Lactanet et RLC). Lancement en avril, et RLC disparaîtra sous peu. M. Van Doormaal donne des explications sur les outils en ligne qui se trouveront sur ce nouveau site.
- Formule IPV, nouvelle façon de calculer (indices agrégés)

Questions :

Mario Lacerte : Pourquoi les résultats AH1 AH2 ne sont pas affichés sur le site Web (haplotype)?

Réponse :

Lactanet a conclu une nouvelle entente, et après le 6 avril, tous les résultats des animaux nés au Canada seront accessibles sur le site Web (tests faits aux É-U par CDCB).

Vincent Landry, Holstein Canada

- Remerciement pour la confiance accordée comme fournisseur de services, notamment la classification et les autres services de soutien.



- D'être partenaire et de poser des actions en commun sur des enjeux importants pour nos éleveurs et producteurs laitiers canadiens, dont le sommet de l'industrie et la vision de l'amélioration de la génétique (vision de plus en plus partagée par toutes les races), et de travailler ensemble sur un exercice commun pour cette vision – grande collaboration.
- Données non publiables : un outil important pour le développement des races et comment transmettre ces données à nos éleveurs. Ayrshire Canada, Jersey Canada et Holstein Canada présenteront une demande officielle à Lactanet à ce sujet le 31 mars prochain.
- Un nouveau logiciel de classification devrait être déployé en avril. La formation aux employés n'a pu être donnée ou complétée à cause des obstacles liés à la COVID-19.
- Classification : explication de l'impact de la COVID-19 pour les visites aux fermes au Québec et dans les Maritimes.

Questions :

Andrew Shufelt : Publication des données ayant seulement le kg de lait. Selon lui, les composantes du kg de lait, de gras et de protéine sont des données qui vont ensemble. Toutefois, il considère que l'utilisation des données ayant seulement le kg de lait est problématique et il trouve étrange que ces données publiables soient utilisées dans les épreuves de taureaux.

Réponse :

- Une demande générale a été reçue à l'effet de recueillir toutes les informations ou données et de mentionner la source d'où elles proviennent.
- Débat de l'industrie pour décider quelles données utiliser et quel niveau de fiabilité leur accorder.
- Structure déjà en place au GEB pour adresser ces enjeux. Pour le livre généalogique, le mandat était de trouver une façon d'aller chercher ces données, de les rendre accessibles aux producteurs, de les maintenir accessibles de génération après génération. Par la suite, l'industrie pourra discuter et prendre sa décision.
- Quant à l'eDHI, les données laitières recueillies ont un niveau de fiabilité qui été jugé acceptable et elles sont

reconnues comme publiables. Le travail fait sur les façons de collecter les données et le travail de validation sont faits par un panel d'experts qui supportent cette recherche, présentent cette recherche aux éleveurs. Le comité pourra ensuite décider d'aller de l'avant ou non.

Réponse de Brian Van Doormaal :

Contrôle laitier électronique : Lactanet reçoit les données sur le lait et les autres composantes, mais il est difficile d'évaluer la précision des données de gras, etc. Ces données de gras et protéines ne seront pas publiables tant que les fabricants des robots n'auront pas fait le test de fiabilité d'ICAR aux robots. Nous conservons toutes les données pour la gestion de l'entreprise, mais utilisons seulement celles du lait pour les données publiables et les calculs génétiques. Calculs non précis jusqu'à maintenant. Oliver Balme demande s'il y a eu de l'avancement au niveau des partages des données.

On précise que, depuis quelques années, il y a eu plusieurs discussions et une structure appelée iDDEN (réseau d'échange de données laitières – partenariat international – manufacturiers), dont Lactanet fait partie, étudie la faisabilité d'utiliser un « nuage » qui servirait à partager les données entre six pays (transferts des données ayant reçu une autorisation de publication). On travaille à collecter les données de la meilleure façon possible.

Brad Sayles

- Remercie Ayrshire Canada pour la très belle collaboration au groupe d'amélioration de la génétique et de la race.
- Semex a le marché international à l'œil au sujet de la race Ayrshire. Il y a eu une augmentation des ventes au Canada, en Finlande et en Suède. Les plus gros producteurs de semences sont l'Afrique du Sud, la Colombie et la Russie, qui sont des marchés importants.
- Investissement au sujet de la semence qui aura une influence sur l'augmentation des ventes au pays. Il travaille sur les ventes en Afrique, en Russie et dans les marchés déjà établis.

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2020

- Un trait récessif a été identifié à plusieurs endroits. Semex travaille à trouver la source et un endroit pour faire tester nos taureaux et comprendre ce récessif. Nous en apprenons chaque semaine. Il y a une source pour les tests génétiques en Amérique du Nord, mais ce test est offert par la race Angus. Nous devons poursuivre nos recherches à ce sujet.
- Il remercie Thierry Laberge, qui travaille avec eux sur une base régulière.

Question :

Mary Ellen Trueman : Qu'en est-il de ce trait récessif que nous avons vu circuler dans les médias sociaux?

Réponse :

Nous n'en savons pas encore beaucoup sur ce récessif, mais nous testerons les taureaux afin de mieux comprendre son impact sur la race. Nous faisons des suivis aussi vite que possible afin d'identifier les taureaux porteurs du récessif et les sortir de la population.

Aucune autre question.

15.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2022

Comme les jugements n'ont pas eu lieu en 2020, Yves Charpentier demande que les mêmes noms proposés lors de l'AGA 2020 demeurent sur le bulletin de vote.

Aucune objection.

Royale (juge 2021 et noms les plus suggérés par les exposants votants)

Juges 2021 : Mark Rueth (É-U).

Noms inscrits sur les bulletins de vote 2022 seront : François Beaudry – Jeff Stephens – Molly Sloane.

Suprême laitier (noms les plus suggérés par les exposants votants)

Confusion au sujet du juge en 2020.

Juge 2021 : Richard Lagacé

Les noms qui figureront sur le bulletin de vote envoyé aux exposants pour l'année 2022 sont :

François Beaudry et Jeff Stephens.

On souligne qu'il est préférable d'avoir trois noms sur le bulletin de vote. Alors, nous devons nommer une troisième personne.

Proposition :

Mario Lacerte / Andrew Shuflet propose et appuie Dave Bergeron comme candidat à ajouter sur le bulletin de vote.

Autre suggestion. Aucune.

On demande le vote.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
2021-0311-011

16.0 NOUVELLES AFFAIRES

Vente Élite : vendredi 16 avril – vente virtuelle avec prix minimum (vente tag) – 20 sujets en vente et ouverture de la période des mises le 12 avril. Merci à l'équipe pour le choix des animaux. Encans Boulet fera l'encan et la gestion des lots.

Communiquez avec Yves Charpentier pour toutes autres questions.

Demain, à compter de 12 h 30 (heure de l'Est), une vidéo sera en ligne afin de présenter les Maîtres-éleveurs.

Mary Ellen Trueman souligne que Mario Lacerte quitte son poste d'administrateur au sein du conseil d'administration. Elle le remercie pour toutes ces années de précieuse collaboration et d'implication en tant que président et administrateur. Elle félicite Claude Larocque pour sa nomination au sein du conseil d'administration et remercie les administrateurs ainsi que Michel Boudreault pour leur collaboration et leur aide pour ses deux années à la présidence.



Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2020

Question :

Cynthia Daoust demande pourquoi les résultats de la recherche sur l'alimentation n'ont pas été présentés lors de notre rencontre annuelle. Le collègue était très à l'aise avec les résultats initiaux et nous aurions pu en faire la promotion et donner de la fierté aux éleveurs.

Réponse :

Mary Ellen Trueman précise que le troupeau de madame Daoust faisait partie du projet. Aussi, les résultats préliminaires ne sont connus que depuis peu et nous ne pensions pas avoir suffisamment de temps pour en faire une présentation appropriée aux membres lors de l'AGA. Nous voulions faire aussi une première présentation aux troupeaux impliqués dans l'étude.

Michel Boudreault souligne que les données commencent à être disponibles et qu'il faut les analyser. Présentement, les résultats ne sont pas tout à fait complets et, après discussion avec Jean Brisson et Cristiano Cortes, nous avons conclu qu'il était préférable d'attendre avant de présenter les résultats. Tout d'abord, les résultats seront

présentés aux membres qui ont participé à l'étude. Par la suite, nous informerons les membres qui désirent obtenir plus de renseignements, et nous publierons les résultats à plus grande échelle.

Cynthia Daoust : Pourquoi attendre la perfection et tous les résultats, surtout si c'est positif et prometteur? Nous devons en informer les éleveurs rapidement sans avoir tous les résultats en main, car c'est du positif à leur transmettre et ces résultats aideront à garder nos éleveurs actifs.

Rappel aux membres du conseil d'administration qu'il y aura l'élection du comité exécutif à la suite de la réunion de l'AGA et de demeurer en ligne.

17.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

François Beaudry / Mario Lacerte propose et appuie la clôture de la séance à 15 h 5.

ADOPTÉE
2021-0311-012

Affaires découlant du procès-verbal

Changements aux règlement administratifs

Article 27 : Transfert de propriété

- Inclure une procédure électronique
- Faciliter la compréhension et alléger le règlement.

- ◇ Les documents ont été soumis pour approbation à M. David Trus, Agent de l'enregistrement des animaux pour Agriculture et agroalimentaire Canada.
- ◇ Nous sommes en attente de l'acceptation de la demande de changement du règlement.

Rapport du président

Pour une autre année, nous vous présentons un bilan financier positif pour l'Association, principalement grâce à l'aide gouvernementale liée à la COVID-19. Nous maintenons une gestion serrée et poursuivons nos services aux membres, ce qui ne serait pas possible sans nos multiples ententes de services.

La baisse du nombre d'enregistrements affecte une partie de nos recettes depuis plusieurs années. Pour vous offrir les services auxquels vous avez droit et assurer la croissance de l'Association, il nous faudra trouver d'autres leviers financiers. Nous devons certainement continuer sur le chemin de l'optimisation – optimisation de nos revenus et dépenses, mais de également de nos ressources génétiques, et ce, de façon encore plus efficace. D'ailleurs, le désintéressement des gens de l'industrie envers les associations de race est de plus en plus évident et très inquiétant.

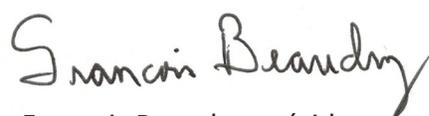
Vos représentants, Michel et Yves, ont eu la chance de faire des visites dans plusieurs fermes Ayrshires. Leurs constats sont clairs : les Ayrshires sont belles, bonnes et payantes, mais l'alimentation doit être bien ajustée.

C'est là que le projet avec Agrinova prend toute son importance, et le travail commence dans chacune de nos entreprises.

En 2021, les différentes associations de race ont eu à travailler ensemble sur plusieurs dossiers. Il est agréable de voir l'excellente collaboration, qui sera plus que nécessaire dans l'avenir.

Je vous invite à vous impliquer dans vos clubs et dans votre Association, car n'oubliez pas que votre troupeau est un grand actif chez vous.

En terminant, je veux remercier votre conseil d'administration et vos très dévoués employés, Yves Charpentier et Michel Boudreault, ainsi que tous les membres des équipes externes.



François Beaudry, président

Statistiques

2021

PROVINCE	TOTAL NUMBER OF ACTIVE MEMBERS TOTAL DES MEMBRES ACTIFS	# ANIMAL REGISTERED # ANIMAUX ENREGISTRÉS				# ANIMAL TRANSFERRED # ANIMAUX TRANSFÉRÉS	
		PUREBRED PURE-SANG		PERCENTAGE POURCENTAGE		PUREBRED PURE-SANG	PERCENTAGE POURCENTAGE
		MALE/ MÂLE	FEMALE FEMELLE	MALE MÂLE	FEMALE FEMELLE		
TOTAL CANADA	432	94	3828	0	294	488	8
PRINCE-EDOUARD ISLAND	5	6	61			10	
NOVA-SCOTIA	8	2	64		2	5	
NEW-BRUNSWICK	14	1	177		3	8	
QUÉBEC	313	1	2 780		105	349	4
ONTARIO	77	59	452		168	69	3
MANITOBA	0	25	43				
SASKATCHEWAN	1					1	
ALBERTA	6		53		5	21	
BRITISH-COLUMBIA	8		198		11	25	1



Une nouvelle « surprise » génétique

La dernière année fut marquée par la découverte du nouveau gène de l'arthrogrypose multiple (AM), ou « syndrome du veau aux articulations courbées », dans notre population. Connu depuis 2016 en Europe, mais très peu partagé aux éleveurs, ce gène nous a déjà causé beaucoup de problèmes. Heureusement, la décision rapide de notre principal fournisseur de taureaux de bien gérer son offre génétique et d'intervenir auprès des éleveurs aura permis de couper court à l'expansion du syndrome. Face à ce problème, la génomique est votre meilleur outil de détection des sujets porteurs. Grâce à elle, vos décisions d'accouplement pourront se prendre en toute confiance.

L'impact du gène met en lumière un élément trop souvent négligé dans la formule de l'amélioration génétique : la diversité. Elle fait office de parent pauvre de l'équation. Même si nous en parlons depuis plusieurs années, nous prêchions dans le désert et je crains malheureusement que cela se poursuive si rien ne change.

La situation fait aussi ressortir un manque de coordination dans le suivi et l'analyse des déclarations faites par les éleveurs. Nous avons fait parvenir nos recommandations au Réseau laitier canadien (Lactanet) et des mesures sont maintenant mises en place pour assurer un meilleur service pour l'ensemble des races.

Nous avons entrepris des représentations auprès de Viking Genetics pour assurer une meilleure collaboration et favoriser les échanges d'information entre les pays Ayrshire. La volonté de collaborer semble là. Nous sommes peut-être au début de quelque chose qui ressemblerait à une vraie collaboration et qui profiterait à tous les éleveurs.

Je tiens à remercier Brian Van Doormaal de Lactanet pour son appui et ses conseils toujours avisés dans chacune des étapes administratives que nous avons faites pour nos éleveurs.

Service aux membres, rencontres à la ferme ou à distance

Des visites bien planifiées et structurées ont permis de rencontrer des membres tout au long de l'année, à moindre coût et en respectant les objectifs. L'écoute des besoins des membres, l'utilisation des outils génétiques et la valorisation des performances sont des priorités lors des visites. Nous utilisons l'outil Compass pour l'analyse des performances de vos troupeaux afin de mieux nous préparer dans nos interventions et vous guider quand vous nous en faites la demande.

Nos partenariats

Nos partenariats d'affaires nous permettent d'optimiser nos ressources et ils sont maintenant incontournables pour la poursuite de nos activités. Nous pouvons compter sur des services externes compétents pour le suivi du livre généalogique, l'aide à l'administration et les tâches régulières de l'Association.

Nous avons participé au Sommet de l'industrie de la génétique canadienne, qui regroupait l'ensemble des intervenants, dont les producteurs de lait du Canada. Chaque partenaire pouvait présenter ses défis, ses préoccupations et ses visions d'avenir. Nous avons travaillé au sein du Comité canadien des races laitières (nom temporaire) pour nous représenter. Cette collaboration fut très productive : elle a renforcé nos liens et fait avancer certains dossiers communs. Un de ceux-là est la reconnaissance des données de production non publiables pour les inclure dans notre livre généalogique. Après m'être « cassé les dents » auprès de notre agence de contrôle laitier durant plusieurs années avec ma revendication, curieusement, elle faisait aussi partie des demandes des autres associations de race. « Diviser pour mieux régner », dit le dicton. Cette fois, c'est celui de « l'union fait la force » qui a remporté. Ce projet rassembleur pour tous les éleveurs et producteurs laitiers est enfin en cours de réalisation.

Notre objectif d'amélioration des performances en production se poursuit et la formation est un moyen pour l'atteindre. De meilleures rations sont l'étape cruciale pour des améliorations rapides de nos résultats phénotypiques. Je tiens à saluer votre participation aux différentes formations en ligne offertes aux éleveurs Ayrshire par Lactanet. Votre ouverture d'esprit envers le service-conseil a été mise à profit et a dépassé toutes les attentes.

Communication

J'aimerais que la Revue Ayrshire canadienne demeure notre véhicule de communication prioritaire; nous ferons donc tous les efforts pour la maintenir et nous assurer qu'elle est intéressante et actuelle. Ces objectifs nous obligent à viser une certaine rentabilité, bien que ce ne soit pas l'objectif premier. Merci à nos annonceurs qui nous permettent d'offrir du contenu de qualité gratuitement aux membres. Dans une autre perspective, les infolettres sont des solutions efficaces et abordables de communiquer avec les membres, mais l'ouverture des courriels semble toujours être un défi. Y'a rien de parfait!

Optimiser les ressources financières

La pandémie a permis de démocratiser le télétravail dans beaucoup d'entreprises, et nous n'avons pas fait exception, même s'il s'agissait déjà d'une pratique courante pour l'ensemble des activités administratives de l'Association. Nous sortirons de cette aventure sanitaire avec de nouvelles habitudes de vie qui resteront bien pratiques malgré leurs limites. Qui aurait dit, il y a quelques mois à peine, que nous tiendrions une assemblée générale virtuelle, une vente élite virtuelle (Ayrshire Québec), des jugements par vidéo...

L'Association présente un bilan positif pour la dernière année financière avec un excédent de revenus de plus de 36400\$, dont les deux tiers sont attribuables à l'aide ponctuelle gouvernementale. La subvention salariale d'urgence aura donc permis de garder notre personnel

en place malgré l'inconnu et un budget très serré. Il sera impératif de trouver des moyens de financement pour la poursuite de toutes nos activités. La baisse des enregistrements affecte nos finances, mais elle nous obligera aussi à optimiser nos ressources génétiques. La promotion de « l'abandon » de l'élevage et l'utilisation de saillies de génétique bouchère mènent la vie dure à notre cheptel, d'autant plus que la diversité de la semence sexée fait souvent défaut, favorisant encore plus la baisse de la relève.

Une équipe et un conseil d'administration déterminés

J'ai la chance d'être entouré d'une équipe de travail remarquable, peu conventionnelle et très dévouée. Des services externes diversifiés et compétents assurent le bon fonctionnement de nos services. De plus, je peux compter sur des administrateurs engagés et respectueux. Merci à tous pour votre travail et votre compréhension.



Michel Boudreault



Nous continuons de mettre l'accent sur la production de lait, de gras et de protéine, tout en portant une attention particulière aux différentiels positifs et au gène A2A2. La fertilité des filles, le tempérament et la vitesse de traite sont des incontournables, et le maintien d'une conformation fonctionnelle fait évidemment aussi partie de l'équation. Les changements apportés à la classification il y a quelques années, notamment pour les pieds et membres, donnent des résultats positifs. Notre production est en croissance et peut encore s'améliorer avec une excellente gestion des rations alimentaires. C'est essentiel si nous voulons demeurer compétitifs; la génétique ne joue qu'un rôle mineur dans les résultats.

La collaboration entre notre conseiller national, Yves Charpentier, et monsieur Thierry Laberge de SEMEX se poursuit de belle façon. Notre comité a été informé des orientations et des choix génétiques des femelles et des mâles. Cela nous permet de bien suivre les objectifs fixés et de comprendre leurs choix. Malgré la bonne volonté de toujours offrir la meilleure génétique possible, la réalité sur le terrain s'accompagne d'un grand nombre de contraintes et compromis.

Nous avons de nouveau été informés que l'offre génétique des taureaux et la qualité du service-conseil à nos éleveurs Ayrshire ne sont vraiment pas les mêmes partout au Canada. Pour tenter d'y remédier, nous avons fait des représentations auprès des fournisseurs et avons offert notre collaboration. De plus, l'équipe d'Ayrshire Canada présentera des séances d'information en webdiffusion aux membres et à ceux qui en feront la demande. Ce projet s'inscrit dans l'offre de services aux membres incluse dans la planification stratégique d'Ayrshire Canada.

Il serait difficile de passer sous silence la découverte dans notre population du gène de « l'arthrogrypose multiple » (AM) apporté par le taureau Peterslund. Considérant sa grande influence dans le cheptel canadien, il fallait s'attendre à ce que ce gène soit présent à près de 20 % dans notre plus jeune population. Pour aider à la gestion de la situation, nous avons demandé au conseil d'administration d'Ayrshire Canada d'adapter les règles

gérant les enregistrements, sans toutefois interdire les animaux porteurs dans notre livre généalogique.

Je tiens à souligner le travail rapide et la transparence dont a fait preuve SEMEX dans ce dossier. L'ouverture d'esprit et la collaboration auprès de Lactanet (Réseau laitier canadien), du CDCB (Council on Dairy Cattle Breeding) et de l'Association ont grandement contribué à l'identification rapide de la séquence des marqueurs génétiques dans l'ADN, par une simple analyse génomique. Cet outil moderne d'analyse génétique montre encore une fois toute son importance dans la gestion de nos élevages.

Toutes les races ont des gènes récessifs et des haplotypes non désirables. Ce ne sont certainement pas les derniers auxquels nous serons confrontés, mais nous devons tenter de diminuer leurs effets par la saine gestion et de la diversité génétique. En tant qu'éleveurs, il est de notre responsabilité de les gérer dans nos troupeaux. L'Association a, de son côté, le devoir d'évaluer leurs impacts et de les gérer de façon optimale dans le cheptel canadien.

En terminant, je veux remercier les membres du comité pour leur dévouement, leur disponibilité et le grand intérêt qu'ils portent à notre magnifique race Ayrshire.



Guillaume Brillant, président

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Commerce Place
21 King Street West, bureau 700
Hamilton (Ontario) L8P 4W7
Canada
Téléphone 905-523-8200
Télécopieur 905-523-2222

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DES PROFESSIONNELS EN EXERCICE INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada

Nous avons procédé à l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2021, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des professionnels en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen des états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 novembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton, Canada

Le 5 février 2021
122^e assemblée générale annuelle
Rapport annuel 2021



ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

État de la situation financière

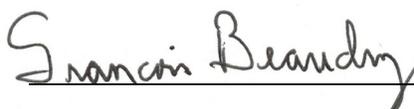
Au 30 novembre 2021, avec informations comparatives pour 2020

(Non audité)

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie (note 2)	60 836 \$	25 042 \$
Placements à court terme (note 3)	295 407	281 577
Débiteurs (note 4)	16 256	30 095
Stocks	1 221	1 265
Frais payés d'avance	5 380	4 782
	<u>379 100</u>	<u>342 761</u>
Immobilisations (note 5)	142 550	148 990
	<u>521 650 \$</u>	<u>491 751 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	25 977 \$	32 139 \$
Emprunt (note 6)	30 000	30 000
Produits reportés (note 7)	5 051	5 252
	<u>61 028</u>	<u>67 391</u>
Apports reportés liés aux immobilisations (note 8)	783	979
	<u>61 811</u>	<u>68 370</u>
Actif net		
Non affecté	318 072	275 370
Investi en immobilisations	141 767	148 011
	<u>459 839</u>	<u>423 381</u>
	<u>521 650 \$</u>	<u>491 751 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 novembre 2021, avec informations comparatives pour 2020
(non audité)

	2021	2020
Produits		
Amélioration de la race	140 315 \$	149 814 \$
Administration et adhésions	81 246	103 707
Promotion de la race	50 319	54 320
Gain latent sur les placements	10 461	14 730
Revenus de placement	3 369	1 216
	285 710	323 787
Charges		
Administration	192 822	263 532
Amélioration de la race	58 256	50 839
Promotion de la race	26 072	48 332
	277 150	362 703
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, avant les éléments ci-dessous :	8 560	(38 916)
Autres produits		
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	5 000	10 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	22 898	21 756
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	36 458 \$	(7 160) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 novembre 2021, avec informations comparatives pour 2020
(non audité)

	Non affecté	Investi en immobilisations	Total 2021	Total 2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	275 370 \$	148 011 \$	423 381 \$	430 541 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	42 702	(6 244)	36 458	(7 160)
Solde à la clôture de l'exercice	318 072 \$	141 767 \$	459 839 \$	423 381 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

États des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 novembre 2021, avec informations comparatives pour 2020
(non audité)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	36 458 \$	(7 160) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	6 440	6 492
Amortissement des subventions reportées liées aux immobilisations	(196)	(245)
Gain latent sur les placements	(10 461)	(14 730)
Revenus de placement	(3 369)	(1 216)
Variation des éléments d'actif et de passif autres que de la trésorerie		
Débiteurs	13 839	(10 761)
Stocks	44	158
Frais payés d'avance	(598)	7 496
Créditeurs et charges à payer	(6 162)	(14 477)
Avances sur un emprunt	20 000	40 000
Remboursements sur un emprunt	(15 000)	-
Montant faisant l'objet d'une renonciation au remboursement	(5 000)	(10 000)
Produits reportés	(201)	(11 161)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	35 794	(15 604)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25 042	40 646
Trésorerie à la clôture de l'exercice	60 836 \$	25 042 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)



L'Association des éleveurs Ayrshire du Canada (« l'Association ») est une association nationale autorisée à inscrire au registre tout élevage du bétail Ayrshire au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Ayrshire. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi de la généalogie du bétail* et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'alinéa 149(1)e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales méthodes comptables

a) Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsque les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les services liés aux cotisations des membres et les droits au titre des activités sont comptabilisés à titre de produits au moment où le service est rendu. Les produits tirés de magazines sont comptabilisés à titre de produits lorsque le numéro a été distribué et qu'aucune obligation importante ne subsiste. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

c) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement.

d) Conversion des devises

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice à l'étude.

e) Dépréciation des actifs à long terme

La direction soumet la valeur comptable des actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que celle-ci pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée en comparant l'estimation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation futurs non actualisés devant découler de l'actif avec la valeur comptable nette de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est calculé sur la durée de vie estimative de l'actif comme suit :

Immobilisation	Méthode	Années
Immeuble	Linéaire	40
Mobilier et matériel	Linéaire	10
Matériel informatique	Linéaire	4

g) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

Au cours des périodes ultérieures, les actions négociées sur un marché actif et les dérivés sont présentés à leur juste valeur, et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat net. Tous les autres instruments financiers sont présentés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, de la vente ou de l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges dans le cas des éléments évalués à leur juste valeur et imputés à l'instrument financier dans le cas d'un instrument évalué au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de dépréciation existent. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier est observé, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et le montant de la réduction est comptabilisé en résultat net. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée précédemment, et le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir une incidence sur les futures périodes.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)



2. Trésorerie

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus auprès d'une banque à charte. À la clôture de l'exercice, un montant de néant (néant en 2020) était libellé en dollars américains.

L'Association dispose d'une ligne de crédit d'un montant totalisant 50 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,75 %. Cette facilité n'était pas utilisée à la clôture de l'exercice (néant en 2020).

3. Placements à court terme

La valeur comptable des placements se compose de ce qui suit :

	2021	2020
Fonds communs de placement	295 407 \$	281 577 \$

4. Débiteurs

Les débiteurs sont présentés déduction faite de la provision pour perte de valeur de 369 \$ (318 \$ en 2020).

5. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	42 211 \$	– \$	42 211 \$	42 211 \$
Immeuble	224 490	125 344	99 146	104 758
Mobilier et matériel	34 635	33 812	823	1 029
Matériel informatique	2 488	2 118	370	992
	303 824 \$	161 274 \$	142 550 \$	148 990 \$

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)

6. Emprunt

En 2020, l'Association a obtenu une ligne de crédit renouvelable prorogeable ne portant pas intérêt, d'un montant total de 40 000 \$ pour l'exercice, auprès de la Banque de Montréal, dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (« CUEC ») du gouvernement fédéral.

Les montants prélevés sur cette facilité ne portent pas intérêt et sont remboursables à vue pendant la durée de la facilité, soit jusqu'au 31 décembre 2022, après quoi l'Association peut proroger la facilité jusqu'au 31 décembre 2025 à un taux d'intérêt de 5 %.

En 2021, l'Association a exercé cette option de prorogation et obtenu un montant supplémentaire de 20 000 \$ aux termes de la facilité. En conséquence, le solde existant de la facilité a été automatiquement converti en un emprunt à terme sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Le financement additionnel comporte un incitatif au titre des remboursements anticipés conformément au programme CUEC. Si l'Association rembourse 75 % de ce montant au plus tard le 31 décembre 2022, la tranche de 25 % restante fera l'objet d'une renonciation au remboursement de dette. La tranche de 5 000 \$ faisant l'objet d'une renonciation au remboursement a été comptabilisée comme autres produits au cours de l'exercice considéré. Un taux d'intérêt de 5 % s'appliquera à l'encours de l'emprunt, le cas échéant, à compter du 1^{er} janvier 2023.

À la clôture de l'exercice, un montant de 30 000 \$ était prélevé sur cette facilité, et il devrait être remboursé intégralement au plus tard le 31 décembre 2022.

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent les cotisations des membres et les abonnements reçus durant l'exercice à l'étude qui se rapportent à l'exercice subséquent.

8. Apports reportés liés aux immobilisations

La subvention reportée afférente aux immobilisations représente la fraction non amortie des apports en immobilisations et des apports affectés utilisés pour acheter des immobilisations. Les variations du solde des apports reportés survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
Solde d'ouverture	149 628 \$	149 628 \$
Moins : les montants comptabilisés en produits à ce jour	(148 845)	(148 649)
Solde de clôture	783 \$	979 \$

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)

9. Opérations entre apparentés

L'Association et la Société Ayrshire du Québec ont en commun certains membres de leur conseil d'administration qui représentent respectivement 33 % du nombre total d'administrateurs.

L'Association et Ayrshire Ontario ont en commun certains membres de leur conseil d'administration qui représentent respectivement 22 % du nombre total d'administrateurs.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 6 192 \$ (6 580 \$ en 2020) auprès de la Société Ayrshire du Québec et a fourni des services s'élevant à 24 402 \$ (22 778 \$ en 2020) à la Société Ayrshire du Québec.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 593 \$ (632 \$ en 2020) auprès d'Ayrshire Atlantique et a fourni des services s'élevant à néant (120 \$ en 2020) à Ayrshire Atlantique.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 1 258 \$ (1 302 \$ en 2020) auprès d'Ayrshire Ontario et a fourni des services s'élevant à néant (30 \$ en 2020) à Ayrshire Ontario.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

À la clôture de l'exercice, les sommes dues par la Société Ayrshire du Québec et Ayrshire Ontario incluses dans les débiteurs s'élevaient respectivement à 2 575 \$ et à néant (14 420 \$ et néant en 2020) et les sommes dues à la Société Ayrshire du Québec incluses dans les créditeurs s'élevaient à 6 192 \$ (6 580 \$ en 2020). Les sommes dues à Ayrshire Ontario et Ayrshire Atlantique s'élevaient à 1 258 \$ et à 593 \$ (1 302 \$ et 632 \$ en 2020). Ces soldes ne portent pas intérêt et comportent diverses modalités de remboursement.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)

10. Instruments financiers et autre point

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations financières, s'il y a une concentration de transactions conclues avec la même contrepartie ou une concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques semblables de sorte qu'elles soient touchées de la même façon par des changements dans les conditions économiques. Les instruments financiers de l'Association qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit se rapportent principalement à ses placements et à ses débiteurs.

Il n'y a aucune modification du risque par rapport à l'exercice précédent.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, du fait des exigences de liquidités opérationnelles, l'Association n'ait pas les fonds suffisants pour régler une transaction à la date prévue et qu'elle soit donc obligée de vendre des actifs financiers à une valeur moindre que leur valeur réelle ou que l'Association ne soit pas en mesure de régler ou recouvrer un actif financier. L'exposition de l'Association à ce risque découle principalement par rapport de ses crédateurs.

L'Association gère le risque de liquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir des flux de trésorerie suffisants pour financer ses activités d'exploitation et pour régler ses obligations lorsqu'elles sont exigibles, dans des conditions normales ou de crise. L'Association conserve une partie de ses actifs investis sous forme de titres liquides.

Il n'y a aucune modification du risque par rapport à l'exercice précédent.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2021
(non audité)

10. Instruments financiers et autre point (suite)

c) Autre point

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était devenue une pandémie mondiale, ce qui a amené les gouvernements du monde entier, y compris le Canada, à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et de distanciation sociale, ont provoqué des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale et au Canada, entraînant un ralentissement économique. Par conséquent, l'Association surveille de près ses coûts et ses dépenses afin de réduire l'incidence potentielle des pertes de revenus. Les répercussions sur les flux de trésorerie, les niveaux du fonds de roulement et/ou le solde de la dette, lesquelles peuvent également toucher directement les résultats d'exploitation et la situation financière de l'Association à l'avenir, dépendront du moment où les activités pourront revenir aux niveaux pré-pandémie. L'Association a eu accès à l'aide gouvernementale par l'entremise des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada et Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. La situation est en constante évolution, et la durée et l'ampleur finales des répercussions sur l'économie et des incidences financières futures sur l'Association ne sont pas connues à l'heure actuelle.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021



Merci DE VOTRE APPUI !

Partenaires PRIX DE PRODUCTION



Partenaires CONCOURS ALL-CANADIAN ET TOUT-QUÉBEC



Partenaires de l'AGA



Clinique vétérinaire
Centre du Québec